

PROPAGANDE.

Nulle société de secours mutuel ne peut rester stationnaire. Il lui faut ou prospérer ou périr. La décadence est toujours plus rapide que le progrès, et mène infailliblement au désastre. Il est donc de l'intérêt de tous les membres d'une association mutuelle, individuellement ou collectivement, de veiller à ce que le corps dont ils font partie n'ait pas de temps d'arrêt, mais suive toujours une marche ascensionnelle.

La généralité des membres, satisfaits d'appartenir à une société solidement assise, comme l'Union Saint-Joseph, ne s'inquiètent guère de ses progrès. Ils laissent toute la responsabilité et tout le travail aux administrateurs de la société. Confiant dans la sagesse de ces derniers, ne réalisant pas qu'il est de leur devoir comme de leur intérêt d'aider dans la mesure de leur forces à l'œuvre humanitaire de l'association, ils demeurent dans une ineptie qui ne peut avoir pour raison que leur ignorance du but de la société et leur indifférence à leurs propres intérêts. Il ne se sont pas dit que plus sera grand le nombre des sociétaires plus assurée sera leur garantie à eux-mêmes.

L'Union St-Joseph a fait d'immenses progrès depuis quelques années. La solidité de sa base financière, la modicité de ses taux relativement aux avantages qu'elle offre, son titre de société exclusivement canadienne-française et catholique lui ont attiré de nombreuses recrues. Elle s'est introduite dans tous les centres canadiens et aura bientôt un vaste champ d'action aux Etats-Unis. Tout cela est dû en presque totalité à l'œuvre de propagande de l'Exécutif, au travail des organisateurs et agents. Bien peu de membres individuellement y ont mis la main. Néanmoins, que ne pourraient-ils faire s'ils le vou-

laient? Chacun a autour de lui son cercle de parents, d'amis, de connaissances sur lesquels il exerce une certaine influence. De toute sa famille, de ceux avec lesquels il est en relation intime, il est peut-être le seul qui soit membre de l'Union St-Joseph. S'il s'intéresse à leur bien-être il doit s'avouer qu'il y aurait pour tous comme pour lui-même avantage d'appartenir à notre société. Que ne proclame-t-il ses mérites parmi son entourage? La famille d'un frère, d'une sœur, d'un compagnon, est peut-être sans protection aucune. Il sera peut-être plus tard obligé d'aider une veuve sans ressources, de recueillir des enfants sans soutien. Que ne s'intéresse-t-il d'avance au sort des siens? Cela lui évitera plus tard des ennuis et des regrets. C'est presque un devoir pour lui de s'efforcer d'assurer leur avenir.

La chose est facile; il travaillerait ainsi dans son propre intérêt comme dans celui de la société; et de plus son travail ne resterait pas sans rémunération. L'Exécutif paie une commission de \$2 à chacun qui enregistre un nouveau membre.

Nous croyons aussi qu'il y a indifférence inexplicable de la part de nos conseils et bureaux. Si les officiers des conseils le voulaient, ils pourraient faire plus de propagande dans leurs localités respectives. Chaque groupe est situé dans une sphère de recrutement qu'il connaît mieux que n'importe quel agent ou organisateur. Chaque officier a promis de promouvoir les intérêts de la société. Il ne saurait mieux faire qu'en recrutant de nouveaux membres.

Les directeurs de la propagande espèrent donc qu'il se fera dorénavant plus de recrutement par les membres individuellement et par l'entremise des conseils. Ils mettent leur expérience et leurs services à la disposition de tous. Ils en appellent surtout à ceux qui ont déjà profité des avantages qu'offre l'Union St-Joseph et leur font une dette de reconnaissance de gagner quelques recrues.